

question rhodésienne qui traîne depuis longtemps. Dans le cas de l'Afrique du Sud, le gouvernement continue de suivre ses politiques de très près, notamment celles qui touchent les relations commerciales. Nous espérons notamment que l'opposition du Canada à l'*apartheid* et le soutien qu'il apporte à l'égalité raciale pourront se traduire dans la pratique grâce à la réalisation croissante des objectifs du Code de conduite publié en avril dernier sur les pratiques d'embauche des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud.

c) Le Moyen-Orient

Le Canada appuie avec force tous les efforts positifs déployés en vue de parvenir à une réconciliation et à une paix durable au Moyen-Orient. Nous nous sommes réjouis des accords de camp David et du processus de négociation qui en a résulté, et avons encouragé les voisins arabes d'Israël à s'y joindre. Nous les avons mis en garde contre la possibilité d'être déçus parce qu'un traité israélo-égyptien n'a pas été conclu avant l'expiration du délai de trois mois. Après tant d'années d'hostilités, il n'est pas étonnant qu'il s'avère ardu d'aplanir les divergences. Au moment où le Président Carter est en visite au Moyen-Orient à la recherche de la paix, je rends hommage à ses qualités d'homme d'État et à celles des dirigeants de l'Égypte et d'Israël.

Les récents événements en Iran ont gravement déstabilisé la région. Le Canada s'est attaché à protéger ses ressortissants et à chercher à établir des relations de travail efficaces avec le nouveau gouvernement qu'il a reconnu le 16 février.

d) Le maintien de la paix et la pacification

Devant le recours fréquent à la force dans le monde, nous continuons à promouvoir la recherche de solutions pacifiques par le biais des Nations Unies. Le Canada demeure le principal fournisseur de troupes aux actuelles opérations de maintien de la paix. Dans chacun des secteurs opérationnels, la situation a été relativement calme en 1978, à l'exception du Liban où les forces canadiennes ont récemment participé aux opérations. L'expérience que nous avons acquise au Conseil de sécurité en 1977 et en 1978 nous a convaincus que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale doivent participer plus activement à la recherche de solutions et au règlement des problèmes politiques qui sont à la base des divers conflits. Que nous ayons fait partie du Groupe des Cinq sur la Namibie et ayons été associés aux États-Unis et à la Grande-Bretagne à la fin de 1978 pour faciliter la reprise des négociations intercommunautaires à Chypre illustre bien comment le Canada tente d'encourager les Nations Unies à s'engager dans cette voie. A Chypre, par exemple, le Secrétaire général des Nations Unies s'inspire de l'initiative tripartite dans ses efforts pour faire démarrer les négociations. Lors de ma visite en Grèce, en Turquie et à Chypre, j'ai discuté des aspects du problème ainsi que des perspectives de règlement.

L'unité et
l'identité
canadienne

Mon Ministère a élaboré une politique équilibrée qui reflète une plus grande compréhension des intérêts et des préoccupations des Canadiens d'expression anglaise et française ainsi que des dix gouvernements provinciaux dans le cadre d'une politique étrangère cohérente. Je voudrais souligner notre participation dynamique et significative à la Francophonie et au Commonwealth, et rappeler avec plaisir les Jeux